

DEMANDE D'ADHÉSION FIP-GIM

COORDONNÉES DU PROPOSANT

Nom, prénom et/ou	
Raison sociale : _____	
Rue : _____	Lieu : _____
Branche d'activité : _____	
Personne avec qui traiter : _____	Tél. prof. : _____
Nom de votre caisse AVS : _____	N° IDE : _____
Adresse privée (si raison individuelle) : _____	
Adresse e-mail : _____	

ADHÉSION

<p>Le proposant :</p> <p>1) Demande son adhésion au Fonds interprofessionnel de prévoyance FIP pour réaliser la prévoyance professionnelle dans le cadre de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).</p> <p>Nombre de personnes à assurer : collaborateur(s) _____ indépendant : _____</p> <p>Adhésion valable dès le : _____</p> <p>2) Déclare</p> <p>a) choisir le plan FIP-GIM.</p> <p>Salaire cotisant calculé sur :</p> <p> <input type="checkbox"/> salaire AVS plafonné selon la LPP (variante de base : plafond à Fr. 88'200.–) <input type="checkbox"/> salaire AVS plafonné au-delà du maximum LPP, soit Fr. _____ (facultatif) </p> <p>Prestations de risques à assurer sur :</p> <p> <input type="checkbox"/> salaire cotisant (variante de base) <input type="checkbox"/> salaire AVS plafonné </p> <p>Sans indication, la variante de base réglementaire sera appliquée.</p> <p>b) définir la répartition de cotisations suivante : _____% employés / _____% employeur (min. 50%); (sans indication : 50% employé / 50% employeur)</p> <p>c) devoir les cotisations, les frais et les intérêts définis dans le règlement;</p> <p>d) prendre note que le délai de résiliation est de six mois pour la fin d'une année civile;</p> <p>e) s'engager à transférer obligatoirement les bénéficiaires de rente (vieillesse, invalidité, décès) à la nouvelle institution de prévoyance en cas de résiliation de l'affiliation au FIP;</p> <p>f) prendre note que les réserves et provisions transférées au FIP d'une précédente institution de prévoyance ne sont pas réparties individuellement;</p> <p>g) autoriser le FIP à se procurer directement auprès de l'ancienne institution de prévoyance toutes les informations utiles au traitement de la présente demande d'adhésion;</p> <p>h) accepter l'affiliation à la Fédération Patronale Vaudoise (la cotisation y relative est comprise dans les frais d'administration).</p>

DEMANDE D'ADHÉSION (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1) La société ou la raison individuelle est-elle ou a-t-elle déjà été affiliée à une institution de prévoyance? Oui Non

Si oui, veuillez indiquer:

- nom de la dernière institution _____
- date de résiliation _____
- motif de la résiliation _____

En cas de réponse affirmative, veuillez compléter les questions suivantes:

• des rentes de vieillesse doivent-elles être reprises par le FIP? Oui Non
si oui, veuillez indiquer:

- le nombre de bénéficiaires de rente de vieillesse: _____

• des rentes pour survivants doivent-elles être reprises par le FIP? Oui Non
si oui, veuillez indiquer:

- le nombre de bénéficiaires de rente de conjoint: _____

- le nombre de bénéficiaires de rente d'orphelin: _____

• des rentes d'invalidité doivent-elles être reprises par le FIP? Oui Non
si oui, veuillez indiquer:

- le nombre de bénéficiaires de rente d'invalidité: _____

- le nombre de bénéficiaires de rente d'enfant d'invalidité: _____

• des cas d'incapacité de travail sont-ils actuellement en cours? Oui Non
si oui, veuillez indiquer:

- le nombre de cas d'incapacité de travail: _____

2) Lors de l'affiliation, y aura-t-il dans votre entreprise des assurés (y.c. indépendant) affiliés au fonds qui seront également assurés pour le même salaire ou revenu à une ou plusieurs autres institutions de prévoyance? Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer auprès de quelle(s) institution(s) de prévoyance ces personnes sont-elles également assurées:

3) Fédération patronale vaudoise

Les statuts de la FPV sont disponibles sur le site internet www.centrepatronal.ch et peuvent également être envoyés sur simple demande. Par ailleurs, le secrétariat de la FPV étant assumé par le Centre Patronal, ce dernier se verra transmettre les principales données des membres de la FPV, qu'il pourra utiliser pour des actions de communication et d'information.

Le proposant prend note que le FIP se réserve le droit de refuser l'adhésion sans en justifier la raison.

Lieu et date:

Timbre et signature(s) autorisée(s):
